



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE LES EMPLOYEURS PRÊTS À EMBAUCHER EN 2022 DANS LE NORD

Sommaire

P.2 Tous les établissements : 11 000 embauches sont prévues en 2022, soit 10% de plus qu'en 2021

P.3 Le secteur privé (hors associations) : 6 700 embauches sont envisagées, soit 12% de plus qu'en 2021

P.6 Le secteur privé (hors associations) : les métiers du commerce, des services et de la construction sont les plus recherchés

P.7 Le secteur privé (hors associations) : les problèmes de candidatures sont les préoccupations majeures des futurs employeurs. Pôle emploi est le premier recours en cas de difficultés de recrutement

11 000 embauches sont prévues en 2022 par les établissements du Nord, soit 1 000 de plus qu'en 2021 (+10%)

Parmi les 11 000 projets de recrutement envisagés en 2022, 4 300 concernent les établissements publics et les associations, et 6 700 les établissements privés soit 61% des intentions d'embauche.

Pour les établissements privés, ce sont ainsi 700 projets de recrutement en plus en 2022 par rapport à 2021, soit une augmentation de 12%.

Cette évolution dans le privé s'explique par la hausse de la proportion d'établissements prévoyant d'embaucher qui passe de 29% à 32%. Cette hausse est portée notamment par les services auprès des particuliers, le commerce et les services aux entreprises.

Les difficultés de recrutement anticipées par les employeurs du privé progressent fortement entre 2021 et 2022, elles concernent la moitié des projets d'embauche (51%, soit 6 points de plus qu'en 2021). Elles sont très fortes dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration, de l'industrie, et de la santé et action sociale. Les principales difficultés de recrutement identifiées par les futurs recruteurs au niveau régional sont liées aux candidatures. Les deux tiers d'entre eux envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement.

Les jardiniers, employés de libre-service, aides à domicile et aides ménagères, agents de sécurité et caissiers sont les métiers les plus recherchés par le secteur privé en 2022.

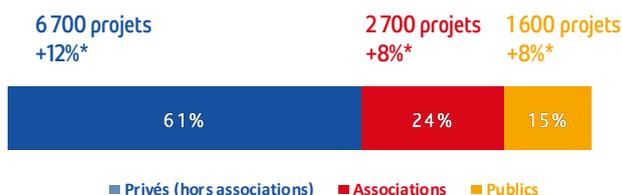


LES ÉTABLISSEMENTS DU NORD PRÉVOIENT 11 000 EMBAUCHES, SOIT 10% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 34% des établissements envisagent de recruter, soit 2 400 établissements potentiellement recruteurs. Cette proportion progresse de 4 points par rapport à 2021.

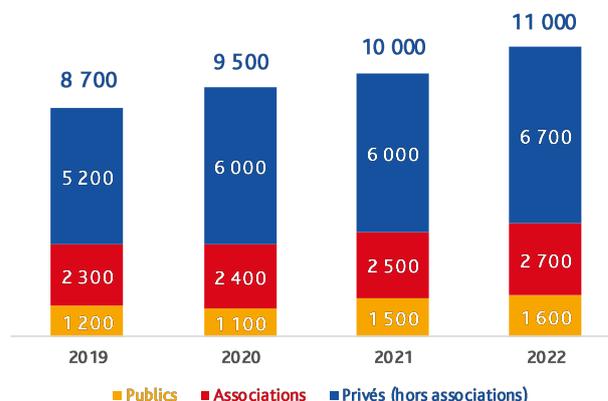
Au total, 11 000 projets de recrutement sont prévus par l'ensemble des établissements, soit une hausse de 10% par rapport à 2021, ce qui représente 1 000 intentions d'embauche supplémentaires.

RÉPARTITION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



* évolution annuelle entre 2021 et 2022

ÉVOLUTION DES PROJETS D'EMBAUCHE PAR ÉTABLISSEMENT



LE SECTEUR PUBLIC ENVISAGE 1 600 EMBAUCHES, SOIT 8% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 40% des établissements publics projettent de recruter, soit 100 établissements potentiellement recruteurs. Ils envisagent 1 600 embauches, soit 100 de plus qu'en 2021 (+8%). Cela représente 15% des besoins du bassin. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

La quasi-totalité des projets se concentrent dans l'administration publique et enseignement, et la santé et action sociale. Les recrutements sont principalement effectués par les communes, les établissements scolaires, les caisses des écoles et les centres communaux d'action sociale.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent plus des trois quarts des besoins. Les agents d'entretien de locaux (y compris agents des écoles) sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par le secteur public	Nombre de projets de recrutement
Agents d'entretien de locaux (y.c. ATSEM*)	670
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	310
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	120
Agents administratifs divers (saisie, assistantat RH, enquêtes...)	100
Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS/AESH**)	60

* ATSEM : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

** AVS/AESH : auxiliaires de vie scolaire / accompagnants d'élèves en situation de handicap

LES ASSOCIATIONS PROJETTENT 2 700 EMBAUCHES, SOIT 8% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, près d'1 association sur 2 envisage de recruter, soit près de 400 établissements potentiellement recruteurs. 2 700 embauches sont prévues, soit 200 de plus qu'en 2021 (+8%). Cela représente 24% des besoins du territoire. Ces structures recrutent essentiellement dans le cadre des parcours emploi compétences (PEC).

Près de 9 recrutements sur 10 se concentrent dans les activités associatives et l'action sociale. Les activités sportives, récréatives, de loisirs et de spectacle, et l'enseignement regroupent 9% des besoins.

Les 5 métiers les plus recherchés regroupent la moitié des besoins. Les jardiniers sont toujours les plus recherchés.

Les 5 métiers les plus recherchés par les associations	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	450
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	350
Agents d'entretien de locaux	230
Aides à domicile et aides ménagères	180
Educateurs spécialisés (y.c. éducateurs de jeunes enfants)	140

LE SECTEUR PRIVÉ PRÉVOIT 6 700 EMBAUCHES, SOIT 12% DE PLUS QU'EN 2021 (HORS ASSOCIATIONS)

1 ÉTABLISSEMENT SUR 3 ENVISAGE DE RECRUTER, MAIS LA MOITIÉ DES EMBAUCHES SONT IDENTIFIÉES « DIFFICILES » PAR LES EMPLOYEURS

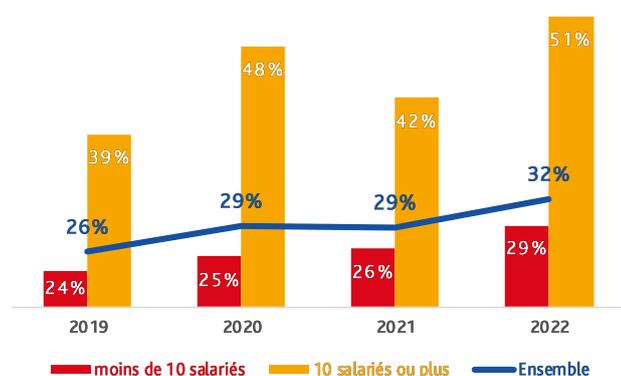
En 2022, 1 900 établissements sont potentiellement recruteurs, soit 32% des employeurs du privé contre 29% en 2021. Cette proportion est de 29% pour les structures de moins de 10 salariés, et de 51% pour celles de 10 salariés ou plus.

6 700 embauches sont prévues, soit 700 de plus qu'en 2021 (+12%). Cette hausse concerne surtout les secteurs des services auprès des particuliers (+600, +49%), du commerce (+250, +25%) et des services aux entreprises (+100, +7%). Le secteur privé regroupe 61% des besoins du bassin.

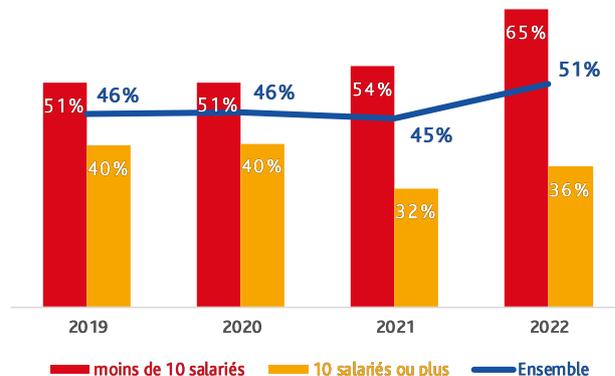
Les structures de moins de 10 salariés regroupent plus de la moitié des besoins, et elles déclarent autant de projets qu'en 2021. La hausse des intentions d'embauche entre 2021 et 2022 concerne uniquement les établissements de 10 salariés ou plus.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 6 points pour atteindre un niveau élevé (51% des projets). Elles sont très fortes dans les structures de moins de 10 salariés, et dans les secteurs de la construction, de l'hébergement-restauration, de l'industrie, et de la santé et action sociale.

ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉTABLISSEMENTS ENVISAGEANT DE RECRUTER PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



ÉVOLUTION DE LA PART DE PROJETS DE RECRUTEMENT DIFFICILES PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



LES SERVICES ET LE COMMERCE COUVRENT LES TROIS QUARTS DES BESOINS

Les secteurs recruteurs dans les établissements privés (hors associations)	Part d'établissements envisageant de recruter (en %)	Nombre de projets de recrutement	Évolution annuelle (en %)	Part des projets difficiles (en %)	Évolution annuelle de la part des projets difficiles (en pt)
Services aux entreprises	26	2 100	7	39	5
Services techniques, administratifs, de soutien...*	29	1 500	13	36	-4
Communication, activités financières, immobilières...	20	400	-5	57	31
Transports et entreposage	31	200	-13	31	12
Services aux particuliers	34	1 700	49	54	-6
Santé et action sociale	31	700	91	66	-24
Autres activités de services**	24	450	172	17	-27
Hébergement et restauration	36	350	-16	78	32
Enseignement	56	200	5	52	6
Commerce	29	1 250	25	33	1
Construction	44	1 000	-11	81	25
Industrie	38	550	-3	74	35
Agroalimentaire	45	250	-25	81	53
Agriculture	40	100	-56	58	-25
Ensemble des secteurs	32	6 700	12	51	6

* nettoyage, sécurité, activités comptables, administratives et de conseil de gestion...

** gestion des jardins, coiffure, soins de beauté, réparation d'ordinateurs, de meubles et d'équipements du foyer...

LES SERVICES AUX ENTREPRISES PRÉVOIENT 2 100 EMBAUCHES, SOIT 7% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 4 souhaite recruter, ce qui représente près de 600 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 2 100 embauches, soit 150 de plus qu'en 2021. Seules les activités de transport et de communication déclarent moins d'intentions d'embauche. Les services aux entreprises couvrent 31% des besoins du privé.

Les activités de transport, nettoyage, sécurité, et comptables représentent plus de la moitié des besoins des services aux entreprises (55%).

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent plus de la moitié des besoins du secteur (52%). Les agents de sécurité et d'entretien sont toujours les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 5 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 39% des projets. Elles sont très fortes dans les activités comptables, immobilières, et la programmation et le conseil informatique.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux entreprises	Nombre de projets de recrutement
Agents de sécurité et de surveillance	250
Agents d'entretien de locaux	190
Jardiniers salariés, paysagistes	140
Employés de maison et personnels de ménage	110
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	100
Secrétaires bureautiques et assimilés	70
Employés de la comptabilité	60
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	60
Agents qualifiés de laboratoire (techniciens, ouvriers)	60
Techniciens de la banque, gestionnaires de patrimoine	60

LES SERVICES AUX PARTICULIERS ENVISAGENT 1 700 EMBAUCHES, SOIT 49% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 1 établissement sur 3 projette de recruter, ce qui représente plus de 400 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 700 embauches, soit 550 de plus qu'en 2021. La santé et action sociale déclare plus de 300 intentions d'embauche supplémentaires. Les services aux particuliers couvrent 26% des besoins du privé.

La santé et action sociale regroupe 4 besoins sur 10 des services aux particuliers, et l'hébergement-restauration 1 sur 5.

Les 10 métiers les plus recherchés couvrent 8 besoins sur 10 du secteur. Les jardiniers et les aides à domicile sont les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 6 points entre 2021 et 2022, mais elles demeurent élevées (54% des projets). Elles sont très fortes dans l'hébergement-restauration, et la santé et action sociale.

Les 10 métiers les plus recherchés par les services aux particuliers	Nombre de projets de recrutement
Jardiniers salariés, paysagistes	340
Aides à domicile et aides ménagères	250
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	130
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	130
Formateurs (y.c. d'auto-école)	110
Assistantes maternelles	90
Cuisiniers	90
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	80
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	70
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	70

LE COMMERCE PROJETTE PRÈS DE 1 300 EMBAUCHES, SOIT 25% DE PLUS QU'EN 2021

En 2022, 3 établissements sur 10 souhaitent recruter, ce qui représente 400 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 250 embauches, soit 250 de plus qu'en 2021. Le commerce couvre 19% des besoins du privé.

Le commerce de détail regroupe 79% des besoins (grande distribution...), le commerce de gros 12%, et le commerce et la réparation automobile 9%.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent 61% des besoins du secteur. Les employés de libre-service et les caissiers sont toujours les plus recherchés, et en plus grand nombre qu'en 2021.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs sont quasi stables entre 2021 et 2022 (33% des projets). En revanche, elles sont très fortes dans le commerce et la réparation automobile.

Les 5 métiers les plus recherchés par le commerce	Nombre de projets de recrutement
Employés de libre-service	330
Caissiers (y.c. pompistes...)	220
Vendeurs en habillement, accessoires, sport, loisirs et culture	110
Attachés commerciaux	50
Techniciens médicaux et préparateurs	50

LA CONSTRUCTION PRÉVOIT 1 000 EMBauchES, SOIT 11% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 44% des établissements envisagent de recruter, ce qui représente 300 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 1 000 embauches, soit 100 de moins qu'en 2021. Ce secteur représente 15% des besoins du privé.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent près de 2 besoins sur 3. Les ouvriers non qualifiés du gros œuvre et du second œuvre, et les ouvriers qualifiés du bâtiment (maçons, plâtriers, carreleurs...) font toujours partie des métiers les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 25 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 81% des projets. Elles sont très fortes dans les travaux de maçonnerie et de gros œuvre du bâtiment, mais aussi dans les travaux de peinture et vitrerie, plâtrerie, et revêtements des sols et des murs.

Les 5 métiers les plus recherchés par la construction	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	210
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	120
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	110
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	100
Menuisiers et ouvriers qualifiés de l'agencement et de l'isolation	80

L'INDUSTRIE ENVISAGE 550 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 3% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 38% des établissements projettent de recruter, ce qui représente 150 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 550 embauches, soit à peu près 50 de moins qu'en 2021. L'industrie couvre 8% des besoins du privé.

L'industrie agroalimentaire regroupe 44% des besoins, dont 3 sur 10 sont saisonniers. 36% des besoins industriels concernent la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements, et la réparation et installation de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés couvrent près de la moitié des besoins du secteur. Les ouvriers en métallurgie (y compris verre, céramique et matériaux de construction), les manutentionnaires, et les techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement sont les plus recherchés.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs progressent de 35 points entre 2021 et 2022, pour atteindre 74% des projets. Elles sont très fortes dans l'agroalimentaire, mais aussi dans la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipements, et la réparation et installation de machines et d'équipements.

Les 5 métiers les plus recherchés par l'industrie	Nombre de projets de recrutement
Ouvriers non qualif. en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction	80
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	60
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	50
Boulangers, pâtisseries	40
Conducteurs et livreurs sur courte distance	30

L'AGRICULTURE PROJETTE 1 00 PROJETS DE RECRUTEMENT, SOIT 56% DE MOINS QU'EN 2021

En 2022, 4 établissements sur 10 envisagent de recruter, ce qui représente à peu près 50 établissements potentiellement recruteurs. Ils prévoient 100 embauches, soit 100 de moins qu'en 2021. Ce secteur représente 1% des besoins du privé.

La culture de la canne à sucre regroupe 8 besoins sur 10, dont les deux tiers sont saisonniers. Les ouvriers agricoles concentrent la très grande majorité des besoins.

Les difficultés de recrutement identifiées par les employeurs diminuent de 25 points entre 2021 et 2022, mais elles demeurent élevées (58% des projets).

Les métiers les plus recherchés par l'agriculture	Nombre de projets de recrutement
Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles	70
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	10

LES MÉTIERS DU COMMERCE, DES SERVICES ET DE LA CONSTRUCTION SONT LES PLUS RECHERCHÉS PAR L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS (HORS ASSOCIATIONS)

Selon les domaines professionnels, les métiers les plus recherchés par les établissements privés en 2022 sont ceux du commerce, de la vente et de la grande distribution (17% des besoins).

Viennent ensuite ceux des services (16%, principalement les aides à domicile et aides ménagères, et les agents de sécurité et d'entretien), et du bâtiment et des travaux publics (15%).

Les 30 métiers les plus recherchés par l'ensemble du secteur privé (hors associations)	Nombre de projets de recrutement	Part des projets difficiles (en %)
Jardiniers salariés, paysagistes	480	4
Employés de libre-service	330	14
Aides à domicile et aides ménagères	270	100
Agents de sécurité et de surveillance	250	33
Caissiers (y.c. pompistes...)	230	8
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	210	92
Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	200	32
Agents d'entretien de locaux	200	33
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	160	64
Assistantes maternelles	140	29
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	130	81
Attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	130	45
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment (peintres...)	130	89
Formateurs (y.c. moniteurs d'auto-école)	130	88
Employés de maison et personnels de ménage	120	8
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	110	66
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	110	68
Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	110	40
Maçons, plâtriers, carreleurs... (ouvriers qualifiés)	100	70
Cuisiniers	100	97
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	100	57
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	100	61
Agents administratifs divers (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	100	26
Vendeurs généralistes	100	5
Menuisiers et ouvriers qualifiés de l'agencement et de l'isolation	90	100
Employés de la comptabilité	90	42
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	80	93
Conducteurs et livreurs sur courte distance	80	10
Ouvriers non qualif. en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction	80	97
Coiffeurs, esthéticiens, hydrothérapeutes	80	90

ENCADRÉ N°1

Une enquête complémentaire est réalisée chaque année pour connaître notamment la nature des difficultés de recrutement et les solutions envisagées par les employeurs. **Les résultats ci-dessous concernent les établissements privés (hors associations) de toute La Réunion.**

3 ÉTABLISSEMENTS SUR 4 FONT CONFIANCE À PÔLE EMPLOI POUR LES AIDER DANS LEURS PROJETS DE RECRUTEMENT

Les trois quarts des employeurs envisagent de passer par les services de Pôle emploi pour recruter en 2022. Pour 2 sur 3, ce recours se fait dès le début de la démarche de manière exclusive (36% des cas) ou en association avec d'autres intermédiaires de l'emploi (29% des cas).

La simplicité d'accès à nos services, l'importance de notre fichier ou encore le fait de bénéficier de mesures d'aide à l'embauche sont des avantages qui justifient le recours à Pôle emploi dans plus de 3 cas sur 10.

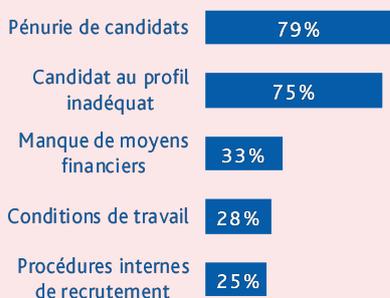
LES PROBLÈMES DE CANDIDATURES : PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DES FUTURS EMPLOYEURS

En 2022, plus d'1 projet de recrutement sur 2 est identifié difficile par les futurs recruteurs (53%, contre 43% en 2021). Les problèmes liés aux candidatures sont les plus cités : 79% des recruteurs anticipant des difficultés de recrutement mentionnent une pénurie de candidats et 75% s'attendent à des profils de candidats inadéquats.

Les deux tiers des employeurs ayant cherché à recruter en 2021 et déclarant avoir reçu des candidatures inadéquates, citent le manque d'expérience professionnelle et le manque de motivation. L'absence de motivation se traduit principalement par l'attitude lors de l'entretien professionnel pour 8 recruteurs sur 10.

LES MOTIFS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

LES PRINCIPAUX MOTIFS DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES DE RECRUTEMENT SELON LES EMPLOYEURS



LES PRINCIPAUX MOTIFS D'INADÉQUATION DES CANDIDATS : RETOUR SUR LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES EN 2021

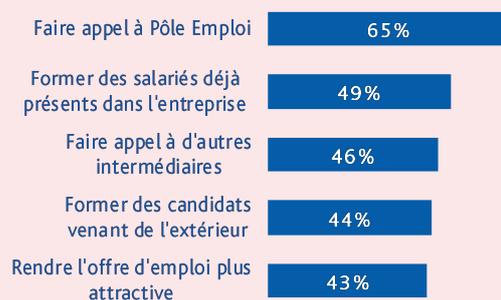


PÔLE EMPLOI EST LE PREMIER RECOURS EN CAS DE DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

En 2022, les deux tiers des employeurs envisagent de faire appel à Pôle emploi pour remédier à leurs difficultés de recrutement. La formation de candidats demeure une solution très fortement mobilisée pour répondre aux difficultés de recrutement, qu'ils s'agissent de salariés déjà présents dans l'entreprise (49% d'entre eux) ou de candidats externes (44%).

Les employeurs opteront également pour des moyens tels que faire appel à d'autres intermédiaires (46% d'entre eux), ou rendre l'offre d'emploi plus attractive (43%).

LES PRINCIPALES SOLUTIONS ENVISAGÉES PAR LES RECRUTEURS POUR RÉSOUDRE LES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT



ENCADRÉ N°2

Depuis 2002, l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre (BMO) réalisée avec le concours du CRÉDOC, permet d'apprécier à un instant donné, les grandes tendances du besoin des entreprises par secteur d'activité et par métier. Les résultats de l'enquête n'expriment que les intentions d'embauche des entreprises. Mais l'enquête BMO est avant tout un outil d'aide à la décision pour Pôle emploi qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension.

SOURCES ET MÉTHODES

LA POPULATION

Le champ est toujours le même, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part : les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours de la période récente, les établissements du secteur agricole, les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, région...), les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...) et pour finir les officiers publics ou ministériels (notaires...). L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'Etat (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 200 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste des métiers proposés au secteur d'activité de l'établissement.

L'ÉCHANTILLON

Sur les 7 000 établissements du bassin Nord entrant dans le champ de l'enquête, 5 100 ont été interrogés entre octobre et décembre 2021 par voie postale, web ou téléphonique. Au global, 1 300 établissements ont répondu à l'édition 2022.

LE REDRESSEMENT

Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.



EN SAVOIR PLUS

LA PUBLICATION RÉGIONALE SUR LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

<http://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897>

LE RAPPORT RÉGIONAL ET LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

<http://statistiques.pole-emploi.org/bmo/static/regpub?fi=04>

Directrice de la publication
Angélique GOODALL

Directeur de la rédaction
Michael RENARD

Réalisation
Stéphane JAUD
Direction de la Performance du Réseau

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97444 Saint-Denis Cedex 9

WWW.POLE-EMPLOI.ORG
WWW.POLE-EMPLOI.FR/REGION/REUNION

 **@POLEEMPLOI_RUN**